



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

PREMIER MINISTRE



Paris le 12 mai 2009

LE PRESIDENT,

Cher collègue,

Le Premier ministre François Fillon et le secrétaire d'Etat chargé de l'emploi Laurent Wauquiez m'ont confié en mars dernier, la présidence du Conseil national des missions locales (CNML).

Cette instance qui existe depuis 1990, est chargée de l'animation et du suivi de l'action des 486 missions locales dont les 11000 conseillers œuvrent pour l'insertion d'un million de jeunes chaque année.

Dans l'exercice de mes mandats électifs je rencontre, comme vous, des femmes et des hommes engagés chaque jour dans ce combat difficile pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes. Je constate que le travail des missions locales est encore trop souvent méconnu, que leur action manque parfois de visibilité et pourrait encore être améliorée et renforcée dans son efficacité au bénéfice de nos jeunes.

En acceptant cette responsabilité nationale au service de la politique pour l'emploi des jeunes, je me suis engagé à développer l'action du CNML afin qu'il remplisse au mieux son rôle d'interface entre l'Etat et les élus et les acteurs économiques. Nous venons, d'ailleurs, de signer un accord national de partenariat en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes avec l'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie (ACFCI).

C'est la raison pour laquelle, je souhaite recueillir votre avis concernant le fonctionnement de la mission locale de votre circonscription, afin de prendre en considération vos attentes et propositions.

Vous trouverez ci joint un questionnaire d'enquête, et je vous remercie de consacrer un peu de votre temps pour nous répondre avant le jeudi 4 juin.

Dans cette attente, et avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes salutations les meilleures.

*Tout cordialement,*

Bernard Perrut  
Député-maire de Villefranche-sur-Saône  
Président du Conseil national des missions locales

P.J. : 1 questionnaire